

RH10 - Égalité Femme / Homme : quel cadre juridique ? Quelle méthode pour bâtir le plan ou l'accord d'égalité ?

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit social

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Intégrer les obligations légales
- En comprendre les enjeux en termes de rémunération, de formation, de négociations
- En planifier et en organiser la mise en œuvre

Programme

1. Présentation et règles générales

- Index dans les entreprises de plus de 250 salariés
- Index dans les entreprises de 50 à 250 salariés
- La période de référence
- Salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs
- Éléments de rémunération pris en compte pour le calcul des indicateurs

2. Indicateur relatif à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

- Constitution des groupes de comparaison
- Sélection des groupes de comparaison

- Calcul des moyennes et des écarts de rémunération
- Agrégation des écarts, résultat final

3. Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

- Ent. > 250 salariés : constitution des groupes de comparaison, calcul de l'écart de taux d'augmentations, pondération et résultat final
- Ent. ≥ 50 et ≤ 250 salariés : calcul de l'écart de taux d'augmentation
- Pondération et résultat final

4. Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions (entreprises. > 250 salariés)

5. Indicateur relatif aux augmentations au retour du congé maternité

6. Indicateur relatif au sexe sous-représenté dans les 10 plus hautes rémunérations

7. Résultats obtenus et obligations de publication

8. Objectifs de progression et mesures de correction ou de rattrapage salarial

- Obligation et modalités de mise en place
- Mesures de correction
- Mesures de rattrapage
- Focus : mesures inévitables

9. Obligation de mise en conformité

- Pénalité encourue

Public concerné

- Directeurs juridiques
- Dirigeants
- DRH / RRH
- Juriste

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation « à chaud » de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.